

## PRIÈRES.

L'honorable sénateur Brooks, C.P., dépose sur le Bureau ce qui suit:

Rapport de la Commission du tarif relatif à l'enquête demandée par le ministre des Finances concernant les articles de table et de la verrerie destinés à être décorés, Renvoi N° 129, en date du 13 avril 1962 (Textes anglais et français), ainsi qu'un exemplaire du compte rendu des audiences publiques au sujet de cette enquête (Texte anglais), en vertu de l'article 6, chapitre 261, S.R.C., 1952.

Rapport du Conseil des Arts du Canada, y compris le rapport de l'Auditeur général sur les états financiers du Conseil pour l'année financière close le 31 mars 1962, en conformité de l'article 23 de la Loi sur le Conseil des Arts du Canada, chapitre 3, Statuts du Canada de 1957. (Textes anglais et français).

Les pétitions suivantes sont lues et reçues séparément:

De *The North American General Insurance Company*, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, demandant l'adoption d'une loi autorisant la Compagnie à expédier des affaires soit sous le nom de «The North American General Insurance Company» et/ou celui de «La Nord Américaine, Compagnie d'Assurances Générales».

De Le Bureau de fiducie de l'Église presbytérienne au Canada, demandant l'adoption d'une loi qui modifie sa constitution à l'effet d'autoriser la détention et la retention de propriété, pour élucider, définir et élargir les pouvoirs d'investissement de la Corporation, et pour autres fins.

L'honorable sénateur Croll propose, appuyé par l'honorable sénateur Roebuck—

Qu'un Comité spécial du Sénat soit institué en vue de s'enquérir et de faire rapport sur les problèmes incessants suscités par les «Sons of Freedom Doukhobors» en Canada et tout autre problème s'y rapportant;

Que ledit Comité soit composé de vingt honorables sénateurs devant être désignés plus tard;

Que le Comité soit autorisé à assigner des personnes et à faire produire documents et dossiers; et

Que le Comité soit requis de faire rapport à la Chambre de ses conclusions, de temps à autre, ainsi que des recommandations qu'il jugera à propos de présenter.

Après débat—

L'honorable sénateur Macdonald (*Cap-Breton*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Emerson, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la considération du discours prononcé du Trône par Son Excellence le Gouverneur général lors de l'ouverture de la présente session du Parlement et sur la motion de